

Installation du Comité de commémoration Albert I^{er} – 29 janvier 2019

Réponse de S.E. M. Robert Fillon

Monseigneur,
Monsieur le Ministre,
Messieurs les Conseillers-Ministres,
Excellences, Chers Amis,

En me confiant, Monseigneur, la présidence du Comité de commémoration du Prince Albert I^{er}, vous m'avez fait un grand honneur et m'avez confié une importante responsabilité.

Je mesure bien l'un et l'autre et j'aimerais les partager avec toutes celles et ceux qui œuvreront avec moi au sein des Comités et que je remercie très chaleureusement de leur participation. Je sais pouvoir compter sur leur appui. Sans eux, rien ne sera possible.

Permettez-moi aussi de dire que cet honneur est aussi pour moi passionnant et stimulant.

Car, si l'Histoire de notre Pays est d'une richesse que devinent rarement ceux qui la regardent de l'extérieur, on peut dire que, par la dimension de son action et par ses multiples centres d'intérêt, le Prince Albert I^{er}, en quelque sorte, "sort du cadre".

Certes, Monaco n'a jamais cessé de célébrer et de rappeler la mémoire de celui que par métonymie, mais, comme Vous l'avez souligné, non sans une certaine simplification, on a souvent appelé le "Prince savant". Un boulevard, un quai portent son nom, ainsi que le Musée océanographique... Je dois dire que, pour ma part, je suis toujours très touché par la statue des Jardins Saint-Martin, non loin d'ici, qui le montre à la barre de son navire – à la fois réalité et symbole de l'esprit humain – regardant vers l'horizon pour y chercher un savoir porteur d'avenir.

Toute sa vie, le Prince Albert I^{er} a été porté par l'idéal d'une connaissance nécessaire et émancipatrice de l'Homme. Il était convaincu que l'intelligence humaine est libre, libre de créer, d'inventer, d'observer, de faire œuvre d'imagination, à la condition toutefois de ne jamais fausser la raison ni trahir la réalité des faits. N'est-ce pas une belle leçon, à un moment où apparaissent des vérités dites "alternatives" qui ne servent qu'à tromper les consciences et à manipuler les convictions ?

.../...

La personnalité et l'œuvre du Prince Albert I^{er} représentent un exemple pour notre temps. Il appartiendra notamment au Comité de commémoration de bien faire ressortir combien, chez lui, la croyance en la science et en l'exactitude qu'elle promet a su se garder de tout excès comme il en a pu en exister à son époque. C'est que, pour lui, l'héritage des Lumières se mariait harmonieusement avec les idéaux majeurs issus du christianisme et des grands penseurs de la Renaissance.

C'est pourquoi, comme Vous l'avez souligné, Monseigneur, le Comité de commémoration devra déployer ses activités dans de multiples domaines. De même devra-t-il se tourner vers des publics divers à partir de supports et de projets associant la qualité de la tradition et le pouvoir de la modernité.

Nous allons y travailler dès la première réunion du Comité exécutif, qui aura lieu demain.

Oui, ce que nous a laissé le Prince Albert I^{er} doit être considéré comme un testament. Un testament en faveur de la planète, en faveur de la science et en faveur de l'homme lucide, guidé par la raison et par la mesure, conscient de ses droits et de ses devoirs. Ce sera notre tâche de célébrer l'importance de l'héritage qui en résulte pour nous-mêmes et ceux qui viendront après nous.

Je vous remercie de votre attention.